



L'AMBASSADEUR DE SA MAJESTE LE ROI

A

MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION

- Rabat -

Destinataire Principal : CAB.1/SG.4/DG.7/DG.7.5
Destinataire Cc. : DG.8.1
Transmission : Urgent
Diffusion : Confidentiel

Objet : PE / Question nationale : Séries d'annonces du Président de la Délégation Maghreb concernant suite à ses entretiens avec les responsables de l'Algérie et du Polisario.

Réf. : M/L n° 540/2P/2011/CRY du 21/10/2011, 521/4P/2011/CRY du 14/10/2011, 519/3P/2011/CRY du 13/10/2011 et 033/2P/CRY du 26/01/2011.

En référence aux correspondances susmentionnées, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, consécutivement à sa visite à Alger (2-6 novembre 2011) et à Tindouf (7 novembre 2011), le Président de la Délégation Maghreb, Pier Antonio PANZERI, a fait les annonces suivantes :

1. Organisation d'une réunion conjointe entre des Commission Affaires étrangères (AFET) et la Sous-commission Droits de l'homme, sur la question des *amis des réfugiés dans les pays du Maghreb* ;
2. Envoi aux Nations Unies, les 28 et 29 novembre courant, d'une délégation représentant l'AFET, la Commission Développement et la Sous-commission droits de l'homme, afin d'attirer l'attention sur « la situation préoccupantes des réfugiés sahraouis » et sur l'utilisation de l'aide humanitaire européenne ;
3. Souhait que le Polisario soit invité pour s'exprimer au Parlement Européen devant une réunion conjointe de l'AFET et de la Délégation Maghreb ;
4. Proposition de renouveler l'invitation au Représentant Personnel du Secrétaire Général, M. Christopher ROSS, pour prendre part à l'une des réunions conjointes susmentionnées ;
5. Annonce d'une invitation verbale du Polisario au Parlement Européen pour dépêcher une délégation *ad hoc* d'eurodéputés pour évaluer la situation dans les camps de Tindouf.
6. Proposition d'une réunion conjointe AFET / Sous-commission Sécurité et défense, sur la lutte contre le terrorisme et la coopération régionale entre l'Algérie, la Mauritanie et le Niger, et l'implication de l'Union Européenne dans cette coopération. Cette proposition fait suite aux discussions entre M. PANZERI et le Ministre délégué algérien aux affaires africaines et maghrébines ;
7. Organisation de deux réunions de la Délégation Maghreb consacrées à l'intégration maghrébine, l'une avec les représentants des organisations des entrepreneurs et organisations syndicales marocaines, tunisiennes et algériennes, l'autre avec les représentants des jeunes de ces trois pays ;

Ces annonces ont été faites par le Président de la D-MAG à la surprise générale, y compris des eurodéputés qui ont fait partie de la délégation du PE à la 11^{ème} session du dialogue interparlementaire avec l'Algérie. Il y a lieu de penser qu'elles sont, en bonne part, le fruit des discussions qu'il a eu avec les représentants du Polisario et les responsables algériens.

MAJESTÉ ROYALE
AFFAIRES ETRANGERES
6172
23 NOV 2011

D'ailleurs, le Président de la D-MAG a, également, annoncé son soutien à la mise en place d'une structure permanente de dialogue parlementaire UE-Algérie, sur le modèle de la Commission Parlementaire Mixte UE-Maroc, alors même qu'il s'opposait fermement à cette idée il y a quelques mois seulement, arguant qu'une CPM est le corollaire du Statut avancé auprès de l'UE. De même, M. PANZERI se propose de commémorer le cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie, par l'organisation d'une exposition de photographie sur l'Algérie au sein du PE.

A ma demande, un entretien est prévu avec M. PANZERI, le 24 novembre 2011. Je vous saurais gré des indications que vous voudriez bien me donner, dans la perspective de cet entretien.



L'Ambassadeur

Menouar ALEM